



# **Pas à un jeune à la rue ! Un logement pour tous ! Scolarisation pour tous ! Rétablissement de l'ensemble du *Dispositif Lycéens***

Une réunion à laquelle ont participé plus de 80 personnes dont beaucoup de mineur·es isolé·es du *Collectif des Jeunes du Parc de Belleville*, scolarisé·es ou non, des associations et collectifs (Coordination Sans-papiers 75, Marche des solidarités, Ligue des droits de l'Homme 75, ADJIE, RESF 75, Droit à l'école), des parents d'élèves de la FCPE, des travailleuses et travailleurs de l'éducation (enseignant·es, AESH, assistantes sociales, CPE...) et leur syndicats (SUD, CGT, FSU, FO) et des proviseur·es avec leur syndicat, s'est tenue jeudi 15 janvier 2026 afin de s'organiser pour exiger la prise en charge immédiate de toutes les jeunes sans abri.

Des centaines de mineur·es non accompagné·es sont jeté·es à la rue par des températures glaciales ! Depuis la fin, en décembre 2024, du *Dispositif Lycéens*, le gouvernement, le rectorat et la mairie se renvoient la balle ; cette volonté politique de ne plus accueillir les jeunes migrant·es est intolérable. Des places existent à Paris, la mairie le sait. Elle peut mettre à l'abri toutes ces jeunes qui ne disposent pas d'un logement décent pour poursuivre des études.

**Maintenant ça suffit, nous ne l'acceptons pas !  
Organisons-nous et mobilisons-nous !**

Nos collectifs, syndicats et associations (Collectif des Jeunes du Parc de Belleville, Coordination Sans-papiers 75, Marche des solidarités, SUD éducation Paris, la CGT Éduc'Action 75, la FSU 75, le SNETAA FO 75, l'UNSA éducation 75, Ligue des droits de l'Homme 75, ADJIE, RESF 75, FCPE 75, MRAP 75) appellent à venir nombreuses et nombreux, pour faire vivre la solidarité,

**le mercredi 28 janvier à 16h  
Rassemblement à l'Hôtel de Ville !**

- Un logement et un accueil dignes, décents et pérennes pour toutes et tous !
- La scolarisation pour toutes et tous !
- Un accompagnement social digne pour toutes et tous !
- La gratuité des transports pour toutes et tous !
- La réouverture de guichets physiques au CASNAV pour la scolarisation et à la Préfecture pour la régularisation de toutes et tous les sans-papiers !
- Le rétablissement de l'ensemble du *Dispositif Lycéens* !